

Révision du PLU d'Auch



COMPTE-RENDU **ATELIERS ENVIRONNEMENT**

Auch, un territoire du bien vivre qui doit relever le défi des transitions

LE 20 MARS 2023

ORDRE DU JOUR

- Ateliers sur 3 thématiques environnementales (transition énergétique, biodiversité et nature en ville et accès aux ressources, capacités du territoire) permettant de compléter l'EIE ainsi que les enjeux.

PERSONNES PRESENTES

ASSOCIATIONS, ENTREPRISES ET ACTEURS :

ADASEA du Gers, Mme NGUYEN ;
Arbres et Paysages 32, Mme Florine ROUTIER ;
Association les Sentiers de Villeneuve, messieurs DUTIL et TAUZIEDE ;
Association Nature en Occitanie, Mme GAND ;
CD32Commission locale de l'eau Neste et rivières de Gascogne, Mme HARLE ;
CPIE Pays Gersoises, Mme LAURENT ;
CRPF Occitanie, M. NONON ;
ENEDIS, Mme MORINET ;
Fédération des chasseurs du Gers, M. DUPRE ;
Jeunes Agriculteurs du Gers, M. CATTANEO ;
Association Auch Territoire en Transition, Mme SPADAFORA ;
APF France Handicap, Mme RIGAUT

VILLE D'AUCH

Madame Françoise CARRIE, Adjointe chargée de la nature en ville, du cadre de vie, de la propreté urbaine, de l'habitat et du logement social ;
Monsieur Julien BELMONTE, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, à la voirie et à la circulation ;
Monsieur David LAREE, Directeur des services techniques ;
Et des chefs de service :
Madame Tiffany BERTONE, service Urbanisme
Madame Nathalie DISPAN, service Eau et Assainissement
Monsieur Christophe FAUBEC, service Espaces Verts
Madame Anaïs PELLEFIGUE, service Opérations
Monsieur Sébastien VRILLAUD, service Développement durable

BUREAU D'ETUDES EVEN CONSEIL :

Mme Mélissa ARCHIPCZUK, chargée d'études, co-pilote de la mission de la révision du PLU d'Auch ;
Mme Romane GUILLON, chargée d'études en charge de l'élaboration du PLU d'Auch.

SYNTHESE DE L'INTERVENTION

La réunion s'est déroulée en 3 parties :

1. Introduction en plénière ;
2. Travail par groupe thématique ;
3. Restitution en plénière.

PRINCIPALES REMARQUES

PARTIE INTRODUCTIVE :

Le bureau d'études a présenté la démarche du Plan Local d'Urbanisme ainsi que les principaux constats chiffres clefs et enjeux identifiés dans le cadre de l'état initial de l'environnement. Ensuite, l'organisation des ateliers a été présentée.

Aucune remarque particulière n'a été émise par les participants.

PARTIE ATELIERS THEMATIQUES :

Durant ces ateliers, 3 thématiques environnementales ont été abordées :

- Transition énergétique de la commune d'Auch ;
- Biodiversité, nature en ville ;
- Accès aux ressources, capacités du territoire.

Il était prévu que trois tables soient constituées, chacune abordant une thématique environnementale. Au vu du nombre de personnes présentes, deux tables ont été réalisées, une traitant la thématique énergie, l'autre traitant la thématique biodiversité puis, les deux tables ont ensuite abordé la thématique des ressources.

Synthèse de la thématique transition énergétique

Discussions concernant les enjeux :

- Les participants de cet atelier ont relevé l'importance d'adopter une gestion durable de la forêt dans le cadre du développement de la filière bois énergie. Il a également été souligné les freins du développement du photovoltaïque en toiture dans la commune, en lien avec les éléments de patrimoine.
- Les participants ont aussi mis en avant l'importance de la prise en compte des réseaux électriques existants pour le développement urbain.
- Concernant les enjeux déjà écrits, il a été mentionné que la réhabilitation énergétique doit se réaliser, pas uniquement pour les logements, mais également pour les bâtiments publics.

Discussions concernant les actions à mettre en place pour limiter les consommations énergétiques :

- Les participants ont évoqué la question de la mise en place d'un réseau de chaleur. Un technicien de la ville a indiqué que le développement d'un réseau de chaleur a déjà été réfléchi par la commune mais que son développement est très coûteux (environ 50 millions d'euros).
- Les participants se sont questionnés sur ce que propose la commune afin de permettre une diminution des consommations énergétiques. Plusieurs actions pouvant être réalisées ont été mises en avant :
 - Le développement d'un maillage de réseau de déplacement de modes actifs (il a été souligné que la commune d'Auch est en train de mettre en place un plan guide de la mobilité) ;
 - Le développement du co-voiturage, notamment grâce à la mise en place d'aires de covoiturage ;
 - Le déploiement du télétravail et la création de tiers-lieux ;
 - La mise en place d'équipements sur les lieux de travail permettant de favoriser la venue des

- employés à vélo (douches, ...) ;
- La sécurisation des déplacements à vélo à l'extérieur du cœur de ville (notamment sur les départementales) grâce à la mise en place de voies cyclables et la sensibilisation des cyclistes et automobilistes sur les bons comportements ;
- L'extinction de l'éclairage nocturne ;
- Le développement du bioclimatisme notamment grâce à la mise en place d'ilots de fraîcheur.
- Il a été demandé par les participants si la commune d'Auch possédait un diagnostic précis des passoires énergétiques de son territoire. Cette donnée est connue pour les bâtiments publics, mais pas pour ceux privés. Il a été ajouté que l'association la Maison du Logement met en place des actions sur le plan de la réhabilitation thermique à l'échelle privée. L'Action cœur de ville, l'ANAH et l'ANRU permettent aussi de contribuer à la réhabilitation énergétique des logements.
- Les participants ont également mentionné que les consommations énergétiques peuvent être réduites dans le secteur agricole, en limitant le travail du sol et en adoptant un couvert continu (permettant en plus une séquestration carbone).

Discussions concernant les filières de production d'énergie actuellement existantes sur le territoire :

- Filière bois/énergie : les participants ont soulevé que la commune d'Auch est peu boisée. Cependant, le bois peut être valorisé le long des routes ou encore dans les champs et la pratique devrait être encadrée pour la durabilité de la filière.
- Il est important de voir aussi le développement des énergies renouvelables à une échelle plus grande que la commune.
- Les participants ont évoqué la possibilité de mettre en place d'une chaudière à bois collective pour des équipements collectifs. Il a été mentionné par la commune qu'aucun équipement n'était assez gros pour rentabiliser ce dispositif.
- Les participants ont mentionné la sensibilité du bois d'Auch au changement climatique et notamment au manque d'eau.
- Il a été évoqué que la loi sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables privilégie la mise en place d'équipements photovoltaïques en ombrière ou en toiture. Les participants ont mentionné l'importance de ne pas couper d'arbre pour pouvoir mettre une ombrière.
- Un projet de champs photovoltaïque est en cours à Naréoux. Les participants se demandent pourquoi ces équipements ne se localisent pas en toiture. La commune a indiqué que le développement de panneaux photovoltaïques en toiture dans les zones d'activités, et qui permettraient de couvrir de grandes surfaces, est contraint par la présence de toits amiantés. En centre-ville c'est la dimension patrimoniale qui interdit ces dispositifs.

Discussions concernant l'opportunité de développer d'autres filières de production d'énergie renouvelable :

- Méthanisation : pour les participants cela constitue une opportunité sous condition d'être vigilant quant à la taille des unités. Il ne faudrait pas que leur dimension nécessite l'exploitation de terres agricoles spécifiques et concurrence la filière alimentaire. Le territoire cherche à mettre en place des petites unités à bénéfice local. Les conditions d'implantation de ce genre d'infrastructure doivent être bien définies.
- Eolien : ce n'est pas une solution car le gisement de vent n'est pas suffisant sur la commune.

Synthèse de la thématique biodiversité, nature en ville

Discussions concernant la valorisation des espaces de nature dans les secteurs urbanisés du territoire :

- Les participants ont relevé que beaucoup d'actions ont été mises en place en ce sens sur la commune d'Auch. Ont été citées les routes de d'Agen et de Roquelaure.
- Les participants ont soulevé que le principe de nature en ville devait d'abord répondre à un enjeu de biodiversité, plutôt qu'un enjeu esthétique. Auch étant une ville ancienne, au centre urbain très dense, les participants ont évoqué la difficulté de créer des espaces de nature en ville. Certains ont évoqué le fait que la végétation spontanée pouvait être un premier levier, mais qu'il était plutôt difficile de le faire accepter par les habitants.
- La valorisation des berges du Gers, comme secteur nature mais également comme espace de loisirs a été identifiée comme un enjeu.

Discussions concernant la conciliation de la protection des grands espaces naturels du territoire avec leur fonction d'aménité :

- Les participants ont évoqué le bois d'Auch, qui autrefois était très fréquenté et qui aujourd'hui serait délaissé. Les participants ont identifié d'autres secteurs naturels à préserver ou à valoriser : l'Arçon, qui ne doit pas recevoir le même traitement que le Gers par exemple, ou encore une mare aux tortues dans le secteur de Marminos.
- L'entretien et l'agrandissement du réseau de chemins de randonnée est apparu comme un moyen de créer des continuités, à la fois pour la biodiversité mais pour le bien-être des habitants.
- Les participants ont également parlé de la trame Noire et de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité. S'il apparaît que la commune d'Auch, est notamment les espaces ruraux de frange sont épargnés par cette pollution, les participants estiment que la Trame Noire devrait être gérée pour tous les nouveaux aménagements du territoire.

Discussions concernant l'équilibre entre valorisation de la biodiversité et activités agricoles / développement des ENR :

- Les participants ont indiqué qu'il était important de préserver des espaces agricoles à proximité du centre-ville d'Auch. Toutefois, il a été soulevé que des politiques supra menées par l'état pouvaient conduire à bloquer l'exploitation de ces terres agricoles (c'est le cas sur la commune d'Auch).
- Les participants ont identifié que les prairies étaient des secteurs très importants à préserver pour maintenir la biodiversité. Toutefois, il a été soulevé qu'il n'existe plus vraiment de prairies sur le territoire, car il n'y a plus d'éleveurs. Les terres agricoles sont essentiellement exploitées pour la production céréalière.
- La commune connaît une dynamique de plantation de haies, par le biais d'un partenariat entre Arbres et Paysages 32 et la Fédération de Chasse. Toutefois, les participants ont évoqué l'importance d'entretenir les haies plantées.

Synthèse de la thématique accès aux ressources, capacités du territoire

Discussions concernant les enjeux :

- Les participants ont souligné l'importance des arbres dans la gestion de la ressource en eau : « il n'y a pas de trame bleue sans trame verte ». Il a été évoqué que la commune est en cours de réflexion sur la mise en place d'une trame brune et sur la désimperméabilisation des sols.
- Les participants ont évoqué l'importance du changement des pratiques agricoles, notamment concernant le travail du sol qui participe à la création d'une semelle de labour empêchant l'eau de s'infiltrer, et concernant l'apport de produits phytosanitaires.

Discussions concernant la sécurisation de la ressource en eau potable du territoire :

- L'eau potable d'Auch est puisée en surface, au niveau du Gers. Le Gers est alimenté grâce au canal de la Neste. Les participants ont indiqué qu'un gros travail de sensibilisation est à réaliser sur la provenance de l'eau potable et comment celle-ci est prélevée. Il a notamment été évoqué l'importance de la régulation de la température de l'eau : au-dessus de 25 degrés elle n'est plus utilisable pour le réseau d'eau potable. La préservation et le développement de la ripisylve est primordiale pour son maintien à une température acceptable.
- Le Gers est également très touché par un problème de pollution diffuse notamment liée à l'activité agricole et plus particulièrement au travail du sol provoquant leur érosion et à l'apport de produits phytosanitaires ;
- Il a été mentionné l'importance de conserver des sols vivants dans la gestion de l'eau ;
- Concernant l'alimentation en eau potable ; le réseau de distribution de la commune n'est pas optimal, et de nombreuses pertes sont constatées.

Discussions concernant la gestion de l'assainissement :

- Les participants ont mentionné que la STEP rejette des eaux de bonne qualité ;
- La question de la REUSE a été évoquée par les participants. Ceux-ci ont indiqué qu'il fallait être vigilant car les eaux usées traitées et rejetées permettent de maintenir le débit des cours d'eau.
- Un débat a eu lieu sur l'opportunité de privilégier l'assainissement autonome dans le développement de l'urbanisation. Ce mode d'assainissement permettrait de sensibiliser les citoyens sur les bonnes pratiques, évitant de jeter des déchets inappropriés dans le réseau. Cependant, ce système nécessite l'adoption de formes urbaines plus consommatrices d'espace.

Discussions concernant la gestion des eaux pluviales :

- Les participants ont évoqué l'importance de l'infiltration des eaux pluviales, notamment pour maintenir la fonctionnalité des zones humides. Le stockage à l'air libre présente le désavantage d'être sensible au processus d'évaporation.
- Des noues paysagères peuvent être mises en place pour favoriser l'infiltration de eaux pluviales en ville. Elles permettent sa gestion et l'optimisation de la ressource pour développer la nature en ville.

Discussions concernant la souveraineté alimentaire :

- Les participants ont mentionné l'importance de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.
- Il a été mentionné qu'un des problèmes majeurs est que de moins en moins de jeunes agriculteurs reprennent les exploitations. Ce problème est accentué par le grossissement des exploitations ne permettant pas le rachat par de jeunes agriculteurs. Il a été évoqué l'intérêt pour la commune de se rendre propriétaire de terrains agricoles et de les mettre à disposition de jeunes agriculteurs, facilitant ainsi leur implantation (espaces tests). L'association Terre de Liens permet d'aider dans le processus d'installation de jeunes agriculteurs.
- Concernant les circuits-courts, ceux-ci sont bien développés sur la commune d'Auch notamment grâce aux marchés, au PAT départemental etc.
- Les participants ont mentionné qu'il pouvait être intéressant de favoriser le développement local des produits peu présents sur le territoire.
- La commune d'Auch posséderait des friches sur la route de Toulouse et sur les coteaux pouvant être

réaménagées pour le milieu agricole.

Discussions concernant la structuration de la filière déchets :

- Les participants ont échangé sur la loi concernant la collecte des biodéchets s'appliquant à partir du 1^{er} janvier 2024. Il a été indiqué que la commune a déjà mis en place des composteurs collectifs mais que peu de composteurs sont présents au sein des résidences.
- Concernant la collecte du tri, il a été indiqué que les poubelles d'ordures ménagères sont plus présentes que celles du tri. Trigone a entrepris des actions de communication sur le tri et il paraît essentiel que ces actions soient poursuivies.
- La réutilisation permet de limiter la quantité de déchets. Des structures existent notamment comme EMMAUS ou alors dans les espaces de valorisation des déchetteries. Les participants ont émis l'idée de mettre en place de boîte à dons, ou une collecte d'encombrants.
- Enfin, les participants ont évoqué l'utilisation des surfaces publicitaires pour l'affichage communal permettant de sensibiliser plutôt que d'inciter à la consommation, ce qui fait le lien avec le RLP en cours d'élaboration dans la commune.